



## Respire toujours, c'est du SDHI

**C'EST REPARTI** de plus belle. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) pensait avoir définitivement refermé le couvercle sur les bidons de SDHI, une famille de fongicides abondamment aspergée dans les champs de blé, sur les tomates et sur les arbres fruitiers. Les « inhibiteurs de la succinate déshydrogénase », de leur vrai nom, sont accusés par de nombreux chercheurs de dézinguer une enzyme vitale chez les plantes, les insectes, les vers de terre et même les mammifères, y compris l'homme.

Ce 12 septembre, l'Anses est convoquée par la Commission nationale de la déontologie et des alertes en matière de santé publique et d'environnement

(cnDAspe). Cette instance a été imaginée après le scandale du Mediator, médicament commercialisé pendant trente-trois ans et devenu le symbole des ratés de la pharmacovigilance après que l'on a découvert qu'il avait tué plusieurs centaines de personnes. L'Agence va devoir justifier l'avis très rassurant qu'elle a pondu en janvier, après qu'un collectif de scientifiques a sonné le tocsin sur les fameux SDHI. Une dizaine de chercheurs en médecine, en génétique et en biologie s'étaient rendu compte que les SDHI, censés ne zigouiller que les microchampignons, neutralisaient une enzyme essentielle à tous les êtres vivants, car elle permet aux cellules de respirer (« Conflit »,

13/6/18). D'après l'Anses, il n'y avait pourtant aucune raison d'interdire la vente des fongicides aux SDHI.

Estomaqué par cet optimisme, le collectif de lanceurs d'alerte a alors saisi la Commission de déontologie. « L'avis de l'Anses a été rendu par des experts n'ayant jamais rien publié sur la respiration cellulaire. Ils sont passés à côté du danger », s'insurge Pierre Rustin, spécialiste mondial des maladies liées au dysfonctionnement de ladite respiration cellulaire. Selon ce neurologue, directeur de recherche au CNRS, aucun des tests actuels utilisés par l'Anses pour la mise sur le marché des pesticides n'est en mesure d'estimer la toxicité cellulaire des inhibiteurs de la succinate déshydrogénase. Et pour cause : le glucose employé lors de la mise en culture des cellules fausse le résultat. Asphyxiées, ces dernières continuent de se multiplier comme si de rien n'était ! « Nous avons informé l'Agence, qui n'en a pas tenu compte dans son avis », s'inquiète le neurologue, lequel s'apprête à publier de nouveaux résultats accablants sur les SDHI.

Cause toujours, tu m'intéresses...

